

COMMUNIQUÉ

Montréal accueille le premier colloque international sur les violences faites aux femmes

MONTRÉAL, le 16 octobre 2006 – Le premier colloque international sur les *Violences faites aux femmes* se tiendra à Montréal du 22 au 24 octobre prochain. Le colloque regroupera de très nombreux chercheurs, intervenants, décideurs politiques et étudiants, issus de disciplines diverses et provenant de plus de 40 pays; c'est Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada qui prononcera le discours inaugural.

Des spécialistes de renom pour une réflexion approfondie

Mis sur pied par l'équipe de recherche sur « Les réponses sociales à la violence envers les femmes » (RÉSovi), rattachée au Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), le colloque offrira quelque 200 présentations. L'objectif est de faire le point sur les différents contextes de violence et leurs impacts sur les femmes, ainsi que sur les diverses réponses sociales apportées au problème jusqu'à maintenant dans de nombreux pays des cinq continents. Le colloque se veut l'amorce d'un regroupement international d'experts en la matière.

« *En plus de permettre une compréhension à la fois plus approfondie et nuancée des violences faites aux femmes et des réponses sociales qui y sont apportées, le colloque permettra d'initier ou de consolider des collaborations entre les différents milieux de recherche et d'intervention ainsi qu'entre les pays,* » explique Dominique Damant, de l'École de service social de l'Université Laval et directrice du Centre de recherche sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF).

Le colloque permettra également d'entendre des présentations sur des formes particulières de violences faites aux femmes, dont le trafic humain, la violence en contexte de guerre ou de génocide, les violences à l'égard des femmes travailleuses du sexe, des femmes autochtones, des aînées, des femmes immigrées ou réfugiées, etc. Il sera également question de politiques et de législations, de prévention, d'intervention, de services d'aide, de traitement et de moyens d'action, ici comme ailleurs.

« *Bref, le colloque constituera une occasion unique de partager l'information, les compétences et les expériences,* ajoute Mme Damant. *Il est vivement à espérer que cela influence de façon positive la santé et la sécurité d'une majorité de la collectivité.* »

L'affiche du colloque rend aussi hommage à Athanasie Mukarwego, figure emblématique des « Mères courage » du Rwanda.

La violence envers les femmes, un prix élevé pour la société

Selon l'Organisation des Nations Unies¹, au moins une femme sur trois dans le monde a été battue, forcée d'avoir des rapports sexuels ou brutalisée d'une autre manière au cours de sa vie. D'ailleurs, la violence constitue la principale cause de décès chez les femmes âgées de 16 à 44 ans². En décrétant récemment que les violences envers les femmes constituent l'un des "dix sujets dont le monde n'entend pas assez parler", l'Organisation des Nations Unies rappelait que cette violence représente un problème social grave partout dans le monde et qu'il est essentiel de poursuivre activement nos actions pour tenter de l'enrayer.

Les violences envers les femmes entraînent des coûts considérables rattachés aux services de santé, aux services sociaux, au système de justice criminel et au secteur du travail. Il y a dix ans on estimait ces coûts à 4,2 milliards de dollars par année au Canada, dont 87 % représentaient des dépenses gouvernementales.

Les données sur les homicides au Canada, pour l'année 2003, indiquent que près des 2/3 des femmes tuées l'ont été par un partenaire avec qui elles avaient une relation intime et que 4,5 fois plus de conjointes que de conjoints ont été tuées³.

À propos du CRI-VIFF

Le Centre de recherche sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) a été mis sur pied à la suite des événements tragiques survenus à l'École polytechnique en 1989, lors desquels 14 jeunes femmes ont été assassinées.

Le CRI-VIFF constitue une expérience de partenariat réel entre universités et milieux de pratique institutionnels et communautaires. Sa structure de fonctionnement est basée sur la parité entre les partenaires des milieux universitaires (Université de Montréal et Université Laval) et ceux des milieux de pratique (Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) et Relais-femmes).

Pour plus d'information au sujet du CRI-VIFF : www.criviff.qc.ca.

Pour plus d'information concernant le colloque : www.criviff.qc.ca/colloque

- 30 -

INSCRIPTION ET INFORMATION : Le colloque se déroulera du 22 au 24 octobre 2006 à l'Hôtel Doubletree Plaza Montréal Centre-Ville, 505 rue Sherbrooke Est. La salle de presse est située dans la salle Dufy. Les journalistes qui aimeraient y assister peuvent se procurer le **formulaire d'inscription** en ligne au www.criviff.qc.ca/colloque/media_fr.asp.

Pour planifier une entrevue avec un porte-parole du CRI-VIFF ou avec un conférencier, veuillez communiquer avec Sophie Allard, *Allard Hervieu Communication* au 514 808-9474 ou à sa@ahcom.ca ou avec Marie-Françoise Hervieu au 514 972-9112 ou à mfh@ahcom.ca.

En visitant le site Internet, les membres des médias pourront aussi se procurer une nouvelle trousse d'information à l'intention des journalistes susceptibles de couvrir des événements liés à la violence conjugale. La trousse s'intitule « La violence conjugale : des faits à rapporter, des mythes à déconstruire, une complexité à comprendre ». Elle sera aussi disponible à la table d'enregistrement des médias durant le colloque. Elle fera l'objet d'un atelier spécial pour les journalistes le lundi 23 octobre à 14 h lors du colloque.

Références

¹ ONU, 2005

² Conseil de l'Europe, 2002

³ Statistique Canada, 2004